

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE D'AVRIL 2016 tenue le 4 avril 2016
au Centre des loisirs à dix-neuf heures (19 h 00) et à laquelle sont présents :

Monsieur Richard Galibois, maire

Mesdames et Messieurs les conseillers (ères)

Patrice Tondreau,

Marie Tanguay

Mario Cantin

Alexandre Guay

Éric Guillemette

Absence motivée : Josée Audet

Tous formants quorum sous la présidence de Monsieur Richard Galibois, maire.

Est aussi présent Martin Turgeon, directeur général.

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Considérant qu'il y a quorum Monsieur le maire déclare la séance ouverte à 19 h 00.

2. ORDRE DU JOUR AVEC VARIA OUVERT

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR AVEC VARIA OUVERT
3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE MARS
4. COMPTES À PAYER
5. RÈGLEMENTS – SOUMISSIONS – CONTRATS
 - 5.1 RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE DÉNEIGEMENT ET DÉGLAÇAGE, ROUTE ST-FRANÇOIS
 - 5.2 DEMANDE DE SOUMISSION POUR LE NETTOYAGE ANNUEL DES PUISARDS
 - 5.3 DEMANDE DE SOUMISSION POUR LE BALAYAGE ANNUEL DES RUES
 - 5.4 LOCATION DU 90, RUE DE LA MARINA POUR LA FÉE DES GLACES
 - 5.5 RAPPORT D'ACTIVITÉ 2015 DE LA MUNICIPALITÉ EN REGARD À LA SÉCURITÉ INCENDIE
6. URBANISME
 - 6.1 D16-012 AGRANDISSEMENT LATÉRAL DE 17'6" X 21'6" D'UNE RÉSIDENCE DE VILLÉGIATURE, 145, RUE DES PEUPLIERS, LOT 3 477183
 - 6.2 D16-017 CONSTRUCTION D'UNE MAISON DE VILLÉGIATURE, 579-9, BOUL BLAIS EST, LOT 3 476 858
7. AUTORISATIONS
 - 7.1 RÉGULARISATION DES LOTS 3 476 974 ET 3 476 975
 - 7.2 ADOPTION DE LA POLITIQUE FAMILIALE RÉVISÉE DE LA MUNICIPALITÉ ET DE LA MRC
 - 7.3 APPROBATION ET DÉPOT DES ÉTATS FINANCIERS 2015
8. AUTRES
 - 8.1 RÉOLUTION D'APPUI À LA RÉOLUTION 2016-03-36 DE LA MRC POUR LA RÉFECTION DES ROUTES 216 ET 283
9. CORRESPONDANCE
 - 9.1 FONDATION VIVRE À DOMICILE, DEMANDE DE COMMANDITE
 - 9.2 CENTENAIRE DE SAINT-JUST-DE-BRETENIÈRES, DEMANDE DE COMMANDITE
 - 9.3 SOUPER BÉNÉFICE DE LA FONDATION HÉLÈNE CARON
 - 9.4 CARTE DE REMERCIEMENT DU SNOW FÊTE 2016
 - 9.5 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE, HAVRE DE BERTHIER-SUR-MER
10. LEVÉE DE LA RÉUNION

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE MARS

2016-041

IL EST PROPOSÉ PAR : Marie Tanguay

APPUYÉ PAR : Mario Cantin

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS QUE :

Le procès-verbal de la séance régulière du 7 mars 2016 soit accepté.

ADOPTÉE

4. COMPTES À PAYER

2016-042

IL EST PROPOSÉ PAR : Marie Tanguay

APPUYÉ PAR : Patrice Tondreau

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS QUE :

<u>Fournisseurs</u>	<u>détails</u>	<u>montant</u>
Hydro-Québec	puits garage municipal	1 770.77
Telus	poste incendie	195.54
Entreprises FM Roy inc.	déneigement	26 445.01
	route St-François	2 564.12
Jonathan Blouin	soirée de la bière	600.00
Bureautique Côte-Sud	soirée de la bière	137.97
Hydro-Québec	garage municipal	157.45
	puits garage municipal	947.19
	usine traitement eau	1 338.55
	centre des loisirs	2 532.35
	piscine municipale	1 170.53
MRC de Montmagny	1 ^{er} vers. quote-part	63 762.34
	1 ^{er} vers. tourisme	7 140.00
	collecte sélective février	1 180.64
Coop Rivière-du-Sud	quincaillerie	400.55
	soirée de la bière	264.26
Receveur général du Canada	DAS mars 2016	1 315.62
Revenu Québec	DAS mars 2016	3 313.35
CARRA	mars 2016	483.84
Service en placement Peak	mars 2016	112.52
Xerox	fournitures de bureau	271.95
Petite Caisse Générale	frais de poste	160.55
Autobus LSBC inc.	voyage Village des sports	419.66
Postes Canada	envoi journal mars	127.80
Clément Dufour	ménage	392.00
Réseau Biblio	entretien informatique	657.50
Cytech Corbin	réparation éclairage de rue	1 586.56
Propane GRG inc.	poste incendie	267.94
	garage municipal	486.85
Pagenet	pagettes service incendie	138.48
Pneus André Ouellet 2000 inc.	réparation camion incendie	78.18
MDM publicité	impression gilets hockey	264.44
Ville de Montmagny	formation incendie	1 301.00
	quote-part cour municipal	866.91
	partage pinces désincarcération	291.88
Receveur général du Canada	licence radio	270.00
Les alarmes LBI	système alarme poste incendie, garage	522.90
Informatique IDC	informatique	669.15
Arrêt Stop	essence voirie	75.74
	essence service incendie	103.00
	essence souffleur	10.71
Régie gestion mat. Rés. Maurice	février 2016	3 642.92
Garage Gilmyr	inspection SAAQ véhicule incendie	190.29
Pyro sécur	recharge extincteurs	57.49
Raymond Chabot Grant Thornton	comptables	11 338.83
Groupe Ultima inc.	assurances	34 819.00
Ressorts d'auto camion Rock inc.	réparation camion incendie	123.00
Mélanie Talbot	décoration soirée de la bière	197.86
Mathieu Langlois	musique soirée de la bière	1 000.00
Carte de crédit	matériel incendie	90.53
Service incendie	mars 2016	776.83
SAQ	soirée de la bière	437.50

Certificats de disponibilité de crédits

Je soussigné, Martin Turgeon, directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité de Berthier-sur-Mer, certifie que la municipalité de Berthier-sur-Mer dispose des crédits suffisants pour les fins visées par les comptes mentionnés plus haut au montant 177 470.05 \$

Martin Turgeon

5. RÈGLEMENTS – SOUMISSIONS - CONTRATS

5.1 RENOUELEMENT DU CONTRAT DE DÉNEIGEMENT ET DÉGLAÇAGE, ROUTE ST-FRANÇOIS

Demande du MTQ pour le renouvellement du contrat de déneigement de la route St-François pour un an avec une possibilité d'extension de 2 ans supplémentaires. Le contrat de 15 691,68 \$ a été offert aux entreprises FM Roy qui sont déjà sous contrat pour le déneigement de la Municipalité. La Municipalité signe le contrat avec le MTQ et sous-traitera à FM Roy au même montant.

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité sous-traite tous les contrats de déneigement à des entrepreneurs et que le tronçon de la route St-François est déneigé par FM Roy;

2016-043 IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre Guay
APPUYÉ PAR : Éric Guillemette
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :
DE RENOUVELLER le contrat avec le MTQ pour la route St-François et sous-traiter à FM Roy au même montant pour les hivers 2016-2017 et l'année optionnelle 2017-2018;
D'INCLURE les modalités du contrat pour l'année optionnelle 2018-2019 dans l'appel d'offre du prochain contrat de déneigement de la Municipalité (2018 à 2021);
DE MANDATER le maire Richard Galibois et le directeur général Martin Turgeon à signer, au nom de la Municipalité, les documents contractuels.

ADOPTÉE

5.2 DEMANDE DE SOUMISSION POUR LE NETTOYAGE ANNUEL DES PUISARDS

Afin d'octroyer le contrat de nettoyage annuel des puisards de la Municipalité.

2016-044 IL EST PROPOSÉ PAR : Éric Guillemette
APPUYÉ PAR : Patrice Tondreau
D'AUTORISER le directeur général Martin Turgeon à demander des soumissions pour le nettoyage des puisards de la Municipalité et octroyer le contrat au meilleur coût. Le projet est estimé entre 1 500\$ et 2 000\$ pour 133 puisards.

ADOPTÉE

5.3 DEMANDE DE SOUMISSION POUR LE BALAYAGE ANNUEL DES RUES

Afin d'octroyer le contrat de balayage annuel des rues de la Municipalité.

2016-045 IL EST PROPOSÉ PAR : Éric Guillemette
APPUYÉ PAR : Mario Cantin
D'AUTORISER le directeur général Martin Turgeon à demander des soumissions pour le balayage des rues de la Municipalité et octroyer le contrat au meilleur coût. Le projet est estimé entre 2 000\$ et 2 500\$.

ADOPTÉE

5.4 LOCATION DU 90, RUE DE LA MARINA POUR LA FÉE DES GLACES

La Fée des Glaces a manifesté son intention de louer le local pour l'été 2016.

2016-046 IL EST PROPOSÉ PAR : Éric Guillemette
APPUYÉ PAR : Marie Tanguay
D'AUTORISER le maire Richard Galibois et le directeur général Martin Turgeon à signer, au nom de la Municipalité, le contrat de location avec la Fée de Glace aux mêmes termes qu'en 2015.

ADOPTÉE

5.5 RAPPORT D'ACTIVITÉ 2015 DE LA MUNICIPALITÉ EN REGARD À LA SÉCURITÉ INCENDIE

Le rapport d'activité 2015 de la Municipalité relativement à la mise en œuvre du schéma de couverture de risque de la MRC a été préparé par notre service des incendies et doit être déposé.

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité est responsable de certaines actions du plan de mise en œuvre du schéma de couverture de risque en incendie;

CONSIDÉRANT QUE la Loi sur la sécurité incendie indique que toute municipalité doit produire un rapport d'activité faisant état de ces actions et le remettre à la MRC;

2016-047 IL EST PROPOSÉ PAR : Mario Cantin
APPUYÉ PAR : Patrice Tondreau
D'APPROUVER le rapport d'activité 2015 et le déposer à la MRC;

DE DEMANDER au service incendies et à la direction générale un plan d'action relativement à ce rapport pour la séance de juin 2016.

ADOPTÉE

6. URBANISME

6.1 D16-012 AGRANDISSEMENT LATÉRAL DE 17'6" X 21'6" D'UNE RÉSIDENCE DE VILLÉGIATURE, 145, RUE DES PEUPLIERS, LOT 3 477 183

Le projet déroge aux règlements sur la somme des marges latérales et sur la localisation du stationnement en cours avant. Un avis public a été affiché dans les délais prescrits et publié dans le journal le Berthelais de mars 2016.

CONSIDÉRANT QU'aucune objection au projet n'a été soulevée de la part de citoyens;

CONSIDÉRANT QUE le CCU a étudié le projet D16-012 le 30 mars dernier et recommande à la Municipalité d'accepter le projet de construction tel que soumis, en mentionnant les points suivants :

- La marge latérale minimale de 1,5 m du côté Est est respectée;
- Il n'y a présentement aucune percée visuelle d'intérêt sur le fleuve St-Laurent à l'endroit des travaux (végétation et remise);
- Le voisin avant est l'usine de pompage de la Municipalité;
- La remise de tôle peut être relocalisée, mais le parement doit être modifié pour s'agencer au bâtiment principal;
- Le stationnement en cour avant est déjà existant.

2016-048

IL EST PROPOSÉ PAR : Marie Tanguay
APPUYÉ PAR : Patrice Tondreau
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :
D'AUTORISER la délivrance du permis de construction selon les remarques du CCU.
ADOPTÉE

6.2 D16-017 CONSTRUCTION D'UNE MAISON DE VILLÉGIATURE, 579-9, BOUL BLAIS EST, LOT 3 476 858

Demande de dérogation mineure pour la réduction de la marge de recul avant d'une nouvelle résidence en bordure du St-Laurent, dans une montée, afin de protéger le bâtiment des vagues et débris apportés par le fleuve. L'immunisation du bâtiment demande aussi un changement au niveau de la fondation afin de protéger la base des murs. L'élévation additionnelle du bâtiment sera de 300 mm à 400 mm. Le projet déroge aux règlements sur la marge de recul avant, la hauteur total du bâtiment et sur la localisation du stationnement en cours avant. Un avis public a été affiché dans les délais prescrits et publié dans le journal le Berthelais de mars 2016, le projet final comporte toutefois une modification au niveau de la marge demandée de 6 m au lieu de 7,1 m.

CONSIDÉRANT QU'aucune objection au projet n'a été soulevée de la part de citoyens;

CONSIDÉRANT QUE le projet de construction du bâtiment a reçu un avis favorable du CCU le 18 décembre 2105 et a été entériné par résolution (2016-003) au conseil du 11 janvier 2016;

CONSIDÉRANT QUE la demande vise essentiellement à modifier l'implantation pour assurer la sécurité du public et la pérennité du bâtiment. Des photos jointes au dossier de propriété montrent des débris apportés par le fleuve en cours arrière;

CONSIDÉRANT QUE le CCU a étudié le projet D16-017 le 30 mars dernier et recommande à la Municipalité d'accepter le projet de construction tel que soumis, en mentionnant les points suivants :

- La résidence est située en retrait de la route 132, dans une montée;
- Le plan d'implantation doit être modifié pour montrer l'aire de protection du puits d'alimentations en eau;
- L'émission du permis de construction est conditionnelle à l'émission d'un permis pour les installations septiques;

2016-049

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre Guay
APPUYÉ PAR : Éric Guillemette
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :
D'AUTORISER la délivrance du permis de construction selon les remarques du CCU.
ADOPTÉE

7. AUTORISATIONS

7.1 RÉGULARISATION DES LOTS 3 476 974 ET 3 476 975

Des empiètements existent entre les lots 3 476 974 (caserne de Berthier-sur-Mer) et 3 476 975. La résidence sise sur le lot 3 476 975 étant à vendre, il s'avère nécessaire de régulariser la situation.

CONSIDÉRANT QUE le larmier et le réservoir de propane de la caserne empièterait sur le lot 3 476 975 et que l'entrée charretière du lot 3 476 974 empièterait sur le terrain de la Municipalité;

2016-050

IL EST PROPOSÉ PAR : Éric Guillemette

APPUYÉ PAR : Mario Cantin
 ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

DE MANDATER le maire Richard Galibois et le directeur général Martin Turgeon à régulariser la situation au meilleur coût et à signer, au nom de la Municipalité, les actes notariés relatifs à cette régularisation. Tous les frais afférents de notaire, de modification cadastrale et autres seront partagés en parts égales entre le demandeur et la Municipalité.

ADOPTÉE

7.2 ADOPTION DE LA POLITIQUE FAMILIALE RÉVISÉE DE LA MUNICIPALITÉ ET DE LA MRC

CONSIDÉRANT QUE le plan d'action de la politique familiale 2016-2018 et été présenté et approuvé par résolution (2016-004) au conseil du 11 janvier 2016;

2016-051

IL EST PROPOSÉ PAR : Marie Tanguay
 APPUYÉ PAR : Mario Cantin
 ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

D'ADOPTER la politique familiale révisée de la Municipalité et de la MRC.

ADOPTÉE

7.3 APPROBATION ET DÉPOT DES ÉTATS FINANCIERS 2015

Les états financiers de la Municipalité pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2015 ont été préparés par la firme Raymond Chabot Grant Thornton. La présentation aux membres du conseil a eu lieu le 9 mars dernier en présence des représentants de la firme comptable.

Les revenus de fonctionnement sont de 2 790 147 \$, les charges 2 205 302 \$ pour un bénéfice brut de 584 845 \$.

EXCÉDENT DE L'EXERCICE 2015

	Administration municipale
Revenus de fonctionnement	2 790 147 \$
Charges	2 205 302 \$
Excédent (déficit) de l'exercice	584 845 \$
Conciliation à des fins fiscales :	
Amortissement des immobilisations	473 792 \$
Remboursement de la dette à long terme	(799 498) \$
Affectations :	
Activités d'investissement	(66 109) \$
Excédent (déficit) de fonctionnement	- \$
Excédent de fonctionnement affecté	133 840 \$
Réserves financières et fonds réservés	191 866 \$
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales	518 736 \$

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

	2015	2014
Actifs financiers	1 322 415 \$	987 191 \$
Passifs	(5 858 706) \$	(6 937 983) \$
Actifs financiers nets (Dette nette)	(4 536 291) \$	(5 950 792) \$
Actifs non financiers	16 277 910 \$	16 677 117 \$
Excédent accumulé	11 741 619 \$	10 726 325 \$

DÉTAIL DE L'EXCÉDENT ACCUMULÉ

Excédent de fonctionnement non affecté	828 486 \$	443 590 \$
Excédent de fonctionnement affecté	- \$	- \$
Réserves financières et fonds réservés	53 604 \$	245 470 \$
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	- \$	
Financement des investissements en cours	- \$	- \$

Investissements nets dans les immobilisations et autres actifs	10 859 529 \$	10 037 265 \$
	11 741 619 \$	10 726 325 \$

CONSIDÉRANT QUE les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité conformément à ces normes comptables;

2016-052

IL EST PROPOSÉ PAR : Marie Tanguay
 APPUYÉ PAR : Alexandre Guay
 ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :
 D'APPROUVER les états financiers au 31 décembre 2015;

DE DÉPOSSER les états financiers au MAMOT.

ADOPTÉE

8. AUTRES

8.1 RÉSOLUTION D'APPUI À LA RÉSOLUTION 2016-03-36 DE LA MRC POUR LA RÉFECTION DES ROUTES 216 ET 283

CONSIDÉRANT QUE la Route 283, y compris la section de cette route commune avec la Route 216, est dans un état de forte dégradation dans les parties Centre et Sud du territoire de la MRC de Montmagny et sans contredit parmi les plus en mauvais état du réseau routier de la région Chaudière-Appalaches;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Montmagny, représenté par l'ensemble des maires, demande une intervention du MTQ et une résolution d'appui des quatorze municipalités locales;

2016-053

IL EST PROPOSÉ PAR : Patrice Tondreau
 APPUYÉ PAR : Éric Guillemette
 ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :
 D'APPUYER la résolution 2016-03-36 de la MRC pour la réfection et l'entretien des routes 216 et 283.

ADOPTÉE

9. CORRESPONDANCE

9.1 FONDATION VIVRE À DOMICILE, DEMANDE DE COMMANDITE

Invitation à une dégustation « Vins et fromages » pour les Fondations Rayons d'Espoir et Vivre à domicile à l'école Louis-Jacques-Casault le 29 avril 2016.

9.2 CENTENAIRE DE SAINT-JUST-DE-BRETENIÈRES, DEMANDE DE COMMANDITE

La municipalité célébrera son centenaire les 28 et 31 juillet prochain et propose des plans de visibilité au monde municipal. Toutes contributions sont toutefois acceptées.

9.3 SOUPER BÉNÉFICE DE LA FONDATION HÉLÈNE CARON

En préparation pour l'organisation d'un souper bénéfice au centre des loisirs, le comité de financement sollicite la collaboration de la Municipalité pour un prêt sans frais des locaux et une aide à l'impression des billets.

2016-054

IL EST PROPOSÉ PAR : Patrice Tondreau
 APPUYÉ PAR : Éric Guillemette
 ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :
 DE PRÊTER le centre des loisirs et procurer une aide pour l'impression des billets.

ADOPTÉE

9.4 CARTE DE REMERCIEMENT DU SNOW FÊTE 2016

Réception d'une carte de remerciement du comité organisateur, la Municipalité a fourni son drapeau au comité organisateur.

9.5 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE, HAVRE DE BERTHIER-SUR-MER

Réception d'une demande de subvention d'environ 5 000 \$ par année pendant 5 ans afin de boucler le montage financier pour le volet commercial du programme de dragage. Pour l'instant, le montage pour financer les 41 000 \$ annuels prévoit : 15% MRC, 24% croisières AML, 50% gouvernement du Québec et autour de 11% de la part de la Municipalité.

10. LEVÉE DE LA RÉUNION

2016-055

PROPOSÉ PAR : Patrice Tondreau

APPUYÉ PAR : Marie Tanguay

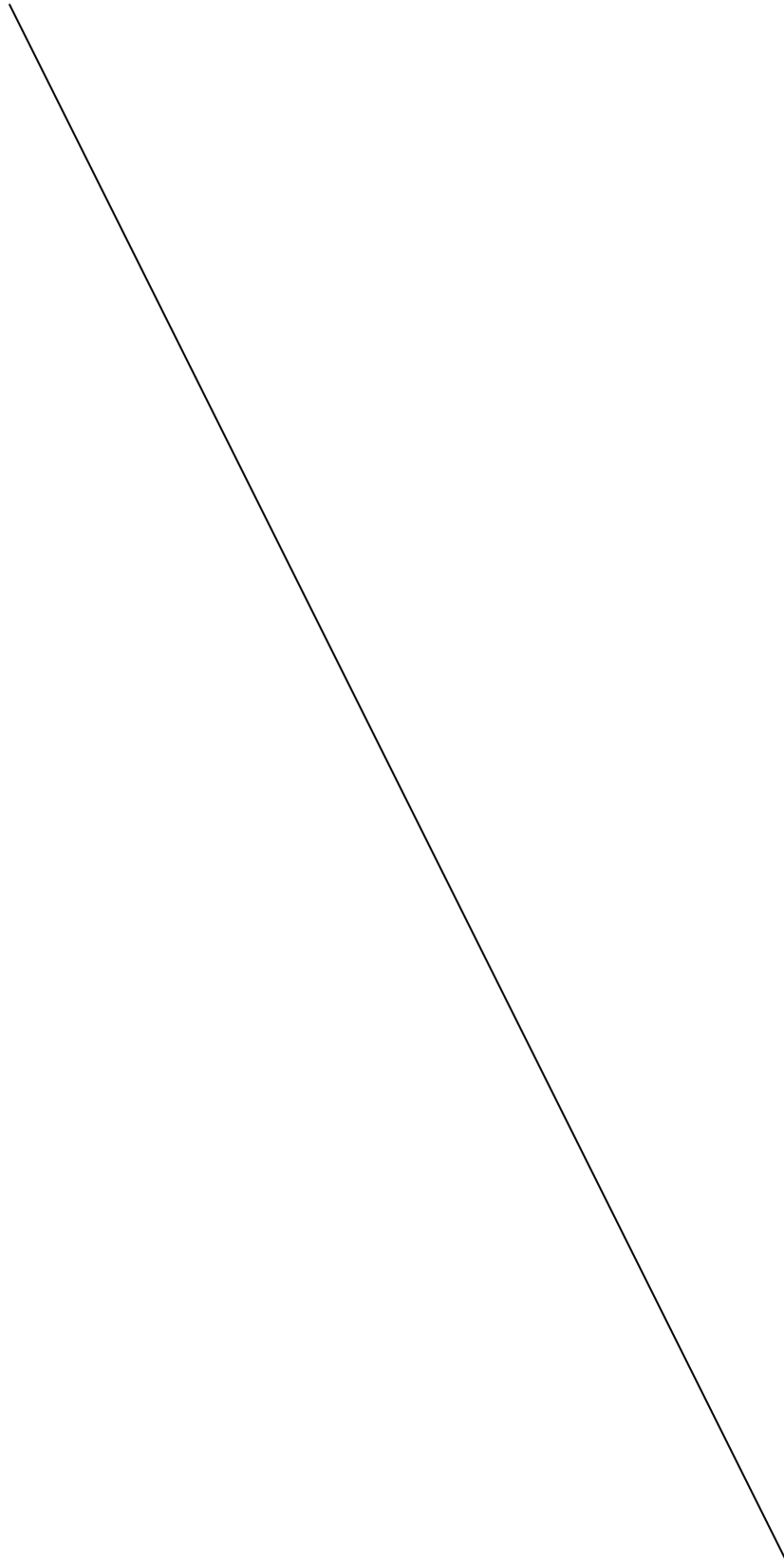
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS
PRÉSENTS QUE :

La réunion se termine à dix-neuf heures trente-quatre minutes (19 h 34)

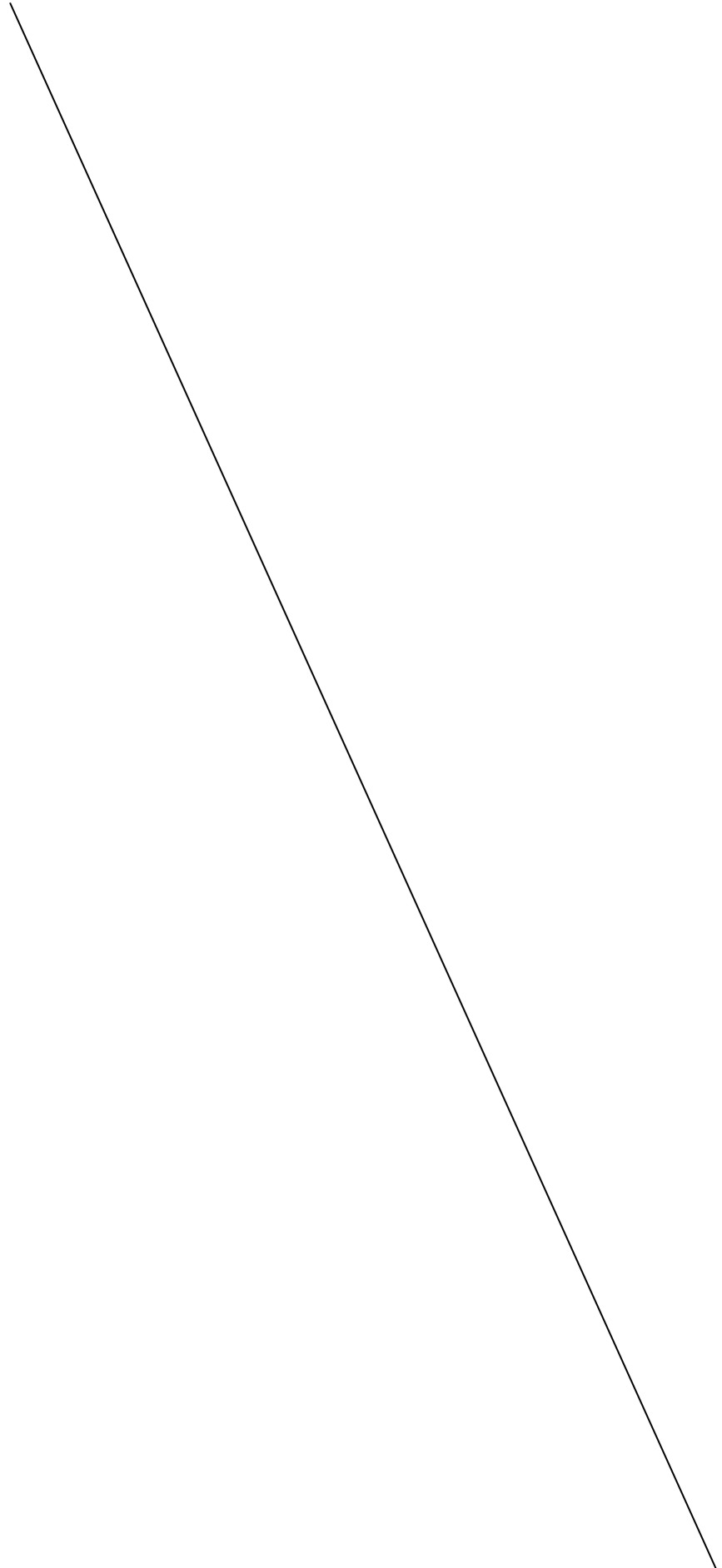
ADOPTÉE

Maire :

Directeur général et secrétaire-trésorier:



Page laissée intentionnellement vide



Page laissée intentionnellement vide